

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup>: Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup>: — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS: A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) . . . . . 25 cent  
RÉCLAMES — . . . . . 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34 et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

| De CAHORS à LIBOS |                   |                    |                   | De LIBOS à CAHORS |                   |                   |                   | De CAHORS à MONTAUBAN |                   |                    |                   | De MONTAUBAN à CAHORS |                   |                    |                   | De CAHORS à CAPDENAC |                   |                    |                   | De CAPDENAC à CAHORS |                   |                    |                   |
|-------------------|-------------------|--------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-----------------------|-------------------|--------------------|-------------------|-----------------------|-------------------|--------------------|-------------------|----------------------|-------------------|--------------------|-------------------|----------------------|-------------------|--------------------|-------------------|
| Omnibus           |                   | Poste              |                   | Omnibus           |                   | Poste             |                   | Omnibus               |                   | Poste              |                   | Omnibus               |                   | Poste              |                   | Omnibus              |                   | Poste              |                   | Omnibus              |                   | Poste              |                   |
| CAHORS. — D.      | 6 <sup>h</sup> 25 | 12 <sup>h</sup> 47 | 5 <sup>h</sup> 53 | PARIS. — D.       | 2 <sup>h</sup> 30 | 9 <sup>h</sup> 30 | 7 <sup>h</sup> 30 | CAHORS. — D.          | 4 <sup>h</sup> 42 | 11 <sup>h</sup> 11 | 5 <sup>h</sup> 25 | TOULOUSE. D.          | 5 <sup>h</sup> 20 | 11 <sup>h</sup> 30 | 9 <sup>h</sup> 30 | CAHORS. — D.         | 7 <sup>h</sup> 40 | 11 <sup>h</sup> 30 | 5 <sup>h</sup> 10 | CAPDENAC. D.         | 7 <sup>h</sup> 45 | 11 <sup>h</sup> 30 | 5 <sup>h</sup> 10 |
| Mercure.          | 6 41              | 1 14               | 6 6               | — Express.        | 8                 | 9 30              | 3 15              | Sept-Ponts.           | 4 53              | 11 11              | 5 37              | BORDEAUX.             | 7 40              | 10 49              | 4 54              | Cabessut, halte      | 7 48              | 11 40              | 5 18              | Lamadoleine.         | 7 56              | 11 44              | 5 21              |
| Parnac.           | 6 54              | 1 26               | 6 19              | BORDEAUX.         | 5 45              | 9 30              | 3 15              | Cieurec.              | 5 11              | 11 10              | 5 37              | Montauban D.          | 7 25              | 10 35              | 4 40              | Arcambal.            | 8                 | 11 54              | 5 28              | Toirac.              | 8 10              | 12 8               | 5 34              |
| Luzech.           | 7 3               | 1 34               | 6 28              | M.-Libos.         | 8 40              | 9 30              | 3 15              | Lalbenque.            | 5 20              | 11 39              | 6 11              | Founeuve.             | 7 40              | 10 49              | 4 54              | Vers.                | 8 11              | 12 15              | 5 38              | Montbrun, hal.       | 8 20              | 12 29              | 5 43              |
| Castelfranc.      | 7 18              | 1 47               | 6 44              | Fumel.            | 8 48              | 9 30              | 3 15              | Montpezat.            | 5 31              | 11 52              | 6 25              | Saint-Géry.           | 8 18              | 12 18              | 5 44              | Cajarc.              | 8 31              | 12 42              | 5 53              | Calvignac, hal.      | 8 45              | 1 5                | 6 9               |
| Puy-l'Évêque.     | 7 31              | 1 59               | 6 58              | M.-Libos.         | 8 40              | 9 30              | 3 15              | Borredon.             | 5 45              | 12 6               | 6 42              | Conduché.             | 8 34              | 12 55              | 6                 | Calvignac, hal.      | 8 45              | 1 5                | 6 9               | St-Martin-Lab.       | 8 54              | 1 16               | 6 18              |
| Duravel.          | 7 43              | 2 8                | 7 8               | Soturac-Touzac    | 9 1               | 9 30              | 3 15              | Réalville.            | 5 55              | 12 16              | 6 56              | St-Cirq, halte.       | 8 42              | 1 13               | 6 6               | St-Cirq, halte.      | 9 3               | 1 36               | 6 31              | Calvignac, hal.      | 9 4               | 1 43               | 6 38              |
| Soturac-Touzac    | 7 53              | 2 18               | 7 18              | Duravel.          | 9 10              | 9 30              | 3 15              | Caussado.             | 5 55              | 12 20              | 7 8               | St-Martin-Lab.        | 8 53              | 1 25               | 6 16              | Calvignac, hal.      | 9 4               | 1 43               | 6 38              | Cajarc.              | 9 17              | 1 59               | 6 36              |
| Fumel.            | 8 6               | 2 29               | 7 29              | Puy-l'Évêque.     | 9 19              | 9 30              | 3 15              | Albaza.               | 6 13              | 12 34              | 7 18              | Montbrun, hal.        | 9 33              | 2 23               | 6 51              | Vers.                | 9 25              | 2 12               | 6 51              | Montbrun, hal.       | 9 33              | 2 23               | 6 51              |
| M.-Libos.         | 8 13              | 2 35               | 7 39              | Gastelfranc.      | 9 34              | 9 30              | 3 15              | Founeuve.             | 6 22              | 12 43              | 7 28              | Toirac.               | 9 44              | 2 36               | 7 1               | Arcambal.            | 9 34              | 2 29               | 7                 | Calvignac, hal.      | 9 44              | 2 46               | 7 9               |
| BORDEAUX.         | 3 51              | 8 11               | 3 49              | Luzech.           | 9 47              | 9 30              | 3 15              | Montauban. A.         | 8 39              | 1                  | 7 45              | Lamadoleine.          | 9 53              | 3 3                | 7 14              | Cabessut, halte.     | 9 56              | 3 9                | 7 22              | St-Cirq, halte.      | 9 56              | 3 9                | 7 22              |
| PARIS. — A.       | 11 46             | 4 18               | 3 49              | Parnac.           | 9 57              | 9 30              | 3 15              | BORDEAUX.             | 10 40             | 6 05               | 9 41              | CAPDENAC. A.          | 10 14             | 3 27               | 7 27              | CAHORS. — A.         | 10 6              | 3 20               | 7 31              | CAHORS. — A.         | 10 6              | 3 20               | 7 31              |

Cahors, le 11 Septembre

## NOUVELLES POLITIQUES

**Conseil des ministres.** — Au dernier conseil des ministres, M. de Freycinet a rendu compte de la situation en Orient. Il a fait connaître à ses collègues les dernières dépêches de notre résident général à Madagascar. Aucune nouvelle n'est venue confirmer le bruit du départ de M. Le Mire de Villers, de Tananarive pour Tamatave.

M. de Freycinet a ensuite donné lecture d'une note émanant du ministère des finances et constatant que le produit des impôts et revenus indirects pendant le mois d'août 1886 était inférieur de 293,076 fr. aux évaluations budgétaires, mais qu'il était supérieur de 1,973,360 fr. aux recouvrements correspondants d'août 1885.

M. de Freycinet a annoncé à ses collègues son intention de faire un voyage dans le midi de la France : à Toulouse, Montpellier et Bordeaux. La date de son départ n'est pas encore fixée.

Le conseil a ratifié le choix fait par M. de Freycinet de M. Jules Herbette, directeur du cabinet au ministère des affaires étrangères, aux fonctions d'ambassadeur de France à Berlin, en remplacement de M. le baron de Courcel, mis dans le cadre de disponibilité sur sa demande.

### LA QUESTION BULGARE

**Complications possibles**

On télégraphie de Vienne au *Morning Post* de ce matin :

« L'opinion générale est que la crise bulgare est entrée dans sa phase la plus sérieuse depuis le départ du prince.

» La décision de l'Assemblée nationale bulgare pourra avoir une grande influence sur les décisions de certaines puissances.

» On ne croit pas, dans les cercles officiels, à la nouvelle d'une alliance turco-russe.

» On annonce que l'on demandera à la Russie un engagement formel garantissant qu'elle n'interviendra pas en Bulgarie, et que la Porte se prépare à résister à une occupation de la principauté par les Russes. »

FUILLÉTON DU JOURNAL DU LOT

32

## FARANDOLE

PAR JULES DE GASTYNE

### DEUXIEME PARTIE

#### IV

EXPLICATION

— Un sentiment doux peut-il entrer dans votre cœur ? murmura Emmelina avec un haussement d'épaules.

M. de Gerbach fit un geste de colère.

— La patience a des bornes, madame, s'écria-t-il.

— Vous allez me mettre à la porte de votre cabinet ? répondit tranquillement la jeune femme. Je n'attendais pas moins de vous, mais je ne sortirai pas avant d'avoir dit ce que j'avais à vous faire entendre.

Le mari se croisa les bras d'un air de défi.

— Parlez donc, dit-il, hâtez-vous, car voilà dix minutes que je perds à entendre vos explications.

Emmelina jeta sur son mari un regard de mépris foudroyant.

— Cette enfant a une mère, commença-t-elle.

— Evidemment, répliqua le baron, toujours sardonique.

— Vous l'avez volée à cette mère, qui l'aimait, elle.

Paris, 9 septembre.

Le *Journal des Débats* dit : « La conclusion des derniers événements de la Bulgarie est que M. de Bismarck est décidé à tout faire pour contenir les Russes au risque de blesser l'Angleterre et de froisser l'opinion publique allemande et même de déplaire à l'Autriche. »

Le *Times* et le *Standard* publient de nouveaux articles tendant à démontrer que le prince de Bismarck s'est laissé jouer par la Russie; le *Standard* croit même que le chancelier allemand subit déjà l'influence de l'âge.

Le *Daily News* ne doute pas que l'Europe entière accepte le candidat que la Russie proposera pour le trône bulgare.

Le correspondant du *Standard* à Saint-Petersbourg croit savoir que le candidat russe pour la Bulgarie sera le prince de Montenegro, à moins que l'Autriche, qui sera probablement pressentie, ne s'oppose à ce choix.

Le *Times* prévoit que la Hongrie et l'Autriche même manifesteront leur mécontentement de l'état de choses créé dans la Péninsule de Balkans.

### Informations

**L'exposition de 1889.** — L'*Officiel* publie la première liste des souscripteurs du capital de garantie de l'exposition de 1889; cette liste s'élève à 830,000 fr. Parmi les souscripteurs, on remarque M. Lockroy, 50,000 fr.; M. Christophle, 50,000 fr.; la Banque de France, 500,000 fr.

**L'inspection des eaux minérales.** — A Royat, M. Floquet, président de la Chambre, a reçu la visite d'une députation de médecins consultants des stations thermales de la région, venus pour lui demander d'user de son influence en faveur de la suppression de l'inspection des eaux minérales.

M. Floquet leur a répondu que leurs confrères des Pyrénées, des Vosges, du Jura et de la Savoie lui avaient adressé les mêmes sollicitations et qu'il insisterait dans ce sens auprès du ministre du commerce.

**Une arrestation.** — On lit dans la *Lanterne* :

Samedi dernier, un commissaire de police a arrêté, dans un hôtel du quartier des Champs-Élysées, le comte de X...

— Qui vous dit qu'elle ne l'a pas abandonnée de bonne volonté ?

— Une mère ne se sépare pas ainsi de son enfant.

— C'est ce qui vous trompe, reprit M. de Gerbach triomphant. Comme elle est pauvre, elle a été très heureuse de savoir que sa fille deviendrait riche.

— Et elle ne vous a jamais demandé de ses nouvelles ? interrogea la baronne incrédule.

— Qui vous dit qu'elle n'en reçoit pas ?

— Je ne veux pas vous faire languir plus longtemps, poursuivit la jeune femme, avec une expression de dédain qui fit faire un mouvement de fureur à son interlocuteur. J'aime mieux vous dire que je sais tout !

M. de Gerbach était devenu livide.

— Que savez-vous donc ? demanda-t-il.

— Je sais que vous vous êtes entendu avec un misérable, du nom de Gaudru, pour enlever cette enfant à sa mère, qui doit à cette heure être folle de douleur et pour laquelle la vie ne sera plus qu'un sanglot, et cela non pas par amour pour la jeune fille, mais dans un but de vol et de lucre, pour capter un héritage qui devait revenir aux pauvres et non à vous... pour exploiter cette enfant, briser son cœur plus tard, tuer son bonheur, car il ne lui sera permis ni de penser, ni d'aimer à sa guise. Elle ne sera entre vos mains qu'un instrument à votre ambition et à votre cupidité à tous les deux. Vous lui avez déjà vidé le cœur. Vous en avez arraché l'amour filial !

Le baron fit un geste de menace.

— Madame ! balbutia-t-il, ivre de fureur.

Emmelina brava courageusement son regard.

Ce personnage était surveillé depuis longtemps par la préfecture de police, et c'est par elle que l'arrestation a été ordonnée.

Le comte de X... est inculpé de faits graves; on l'accuse d'avoir entretenu des relations avec des officiers étrangers. On parle d'un service d'espionnage parfaitement organisé.

**Maladie de la reine d'Espagne.** — Une consultation de trois médecins, dont les docteurs Sanchez, Ocana et Ledesma, de Madrid, a eu lieu il y a quelques jours à Madrid, et malgré le mystère dont on entoure cette consultation, on affirme que la reine est malade et dépérit de jour en jour.

## CHRONIQUE LOCALE

### ET RÉGIONALE

#### LES FÊTES DE LUZECH

On nous écrit de Luzech :

Les fêtes de Luzech, pour l'inauguration de l'école primaire ont été magnifiques. Durant les deux journées du 8 et du 9 sept. la foule était très nombreuse et notre chef-lieu de canton a offert aux étrangers le plus riant aspect.

L'école primaire nouvellement construite est située à quelques centaines de mètres du pont qui conduit à Parnac. Magnifiquement bâtie, avec des sous-sols spacieux, avec un premier et deuxième étages très élevés, les classes bien aérées, une grande cour, un jardin très vaste, cet établissement réunit toutes les conditions hygiéniques.

L'inauguration de cette école a eu lieu le 9.

A deux heures et demie, M. Leysenne, inspecteur général, fait son entrée, suivi de M. Béral, sénateur, M. Bergon, maire, M. l'inspecteur d'Académie, M. Lorguie, président du tribunal civil, M. Talon, le conseil municipal de Luzech, quelques membres du comité républicain de Cahors.

La Société chorale d'Albas entonne la *Marseillaise*.

La foule a envahi toute l'enceinte libre et elle

redouble d'attention lorsque M. Leysenne, prenant la parole, parle du développement de l'instruction primaire en France depuis la République. C'est une œuvre admirable de régénération qui s'affirme de plus en plus et prépare mieux la revanche que tous les moyens perfectionnés de destruction. « Le travail, voilà le seul roi que vous ayez désormais à servir, » s'écrie l'orateur, et l'assistance couvre ces dernières paroles de vifs applaudissements.

M. Béral, sénateur, prend à son tour la parole et fait l'énumération des bienfaits que répand la République dans notre pays : Ecoles primaires, chemins de fer, c'est à la République que nous devons tout cela. L'orateur s'efforce de prouver que le but des études primaires ne doit pas être la désertion des champs et la recherche d'une situation en dehors de la carrière la plus belle de toutes : l'agriculture ou l'industrie. C'est à la ferme ou à l'atelier paternels qu'il faut que l'enfant reste avec des connaissances spéciales qui lui permettront de mieux comprendre la culture ou l'industrie et de pousser à leur développement.

Ces sages conseils ont trouvé leur écho chez tous ces bons villageois qui ont applaudi vigoureusement le savant ingénieur.

La distribution des prix a clôturé cette première partie de la fête. Le soir, un grand banquet réunissait plus de trois cents convives accourus de tous les points du département, on n'y comptait pas moins de cent cinquante instituteurs. M. le Préfet, beaucoup de fonctionnaires faisaient partie de cette réunion qui a dignement terminé les fêtes de Luzech.

#### Manœuvres de brigades

Les manœuvres de brigade contre brigade ont commencé lundi dernier par une chaleur accablante.

Les 65<sup>e</sup> et 66<sup>e</sup> brigades se sont rencontrées en avant de Miramont et de Saint-Nazaire dans la direction de Moissac; elles ont manœuvré en présence du général Henricq qui a vivement félicité ces troupes pour l'excellente exécution des exercices sous un ciel de plomb; il a particulièrement

dez aimer ?... elle vivait dans la misère, en gueulilles. Vous l'avez vue, du reste, traîner à travers les rues par une mère à demi mendicante, une marchande des quatre saisons !

— Cela ne fait pas honneur à votre goût, interrompit Emmelina avec un accent de raillerie, qui blessa profondément son mari.

— Continuez, ajouta-t-elle, en voyant le baron, s'arrêter, interdit.

— Que je l'aime ou non, en jouit-elle moins du bien-être que je lui ai apporté ?

— Aucun bien-être ne remplace l'amour d'une mère, répondit Emmelina.

Le baron éclata de rire.

— Vous avez des idées d'un autre âge, chère amie, dit-il. A seize ans, l'enfant ne pensera pas comme vous.

— Si elle est élevée à votre école, certainement répondit la jeune femme.

— Quoi qu'il en soit, reprit froidement le baron, ce qui est fait est fait, et je ne me repens pas de l'avoir fait. Wilhelmine est ma fille. Je l'éleverai comme il me plaira, et si j'ai un conseil à vous donner, c'est de ne pas mettre le nez où vous n'avez que faire.

— Et si je ne le suis pas, ce conseil ? demanda Emmelina d'un air de défi.

— Si vous ne le suivez pas, vous pourriez vous en repentir plus tard, répliqua le baron.

— Je vous sais capable de tous les crimes, en effet, dit la jeune femme.

— Raison de plus pour ne pas me désobéir, répliqua le baron.

— Je vous désobéirai pourtant, fit audacieusement Emmelina.

remarqué et a adressé des éloges à la première compagnie du 3<sup>e</sup> bataillon du 20<sup>e</sup> de ligne.

Le lendemain, la 65<sup>e</sup> brigade poursuivie par la 66<sup>e</sup> s'est repliée sur Lauzerte où elle est arrivée vers quatre heures. Elle a occupé la ville et s'y est cantonnée.

La 66<sup>e</sup> brigade s'établissait de son côté, le 20<sup>e</sup> à Miramont et Saint-Nazaire; le 9<sup>e</sup> à Mombard et à Saint-Amans, les deux batteries d'artillerie à Montesquieu et la cavalerie à Saint-Pierre-de-Miramont.

*Devant Lauzerte.* — Mercredi matin, vers six heures, la 65<sup>e</sup> brigade qui avait cantonné à Lauzerte était sur pied pour défendre cette ville, jusqu'à ce que la brigade ait dû se replier sur Montcuq.

Le 11<sup>e</sup> de ligne en arrière-garde avait un bataillon en tirailleurs sur la route de Montcuq à Valence en avant de Sainte-Claire, du cimetière et du Garit où étaient massées deux compagnies de renforts.

Un bataillon se trouvait massé sur la place du faubourg pendant que le troisième était placé à la fontaine du Clot.

Le 7<sup>e</sup> de ligne était massé à St-Martin et les chasseurs à pied à Lalbarède.

Les deux batteries d'artillerie étaient en position dans le champ situé derrière la Croix, et commandant la vallée de la Barguelonne.

Le général Verrier sonde l'horizon, cherchant à deviner par quelle vallée va arriver la 66<sup>e</sup> brigade; sera-ce par celle de la Barguelonne ou par celle de Bouloc? Il l'ignore.

Vers sept heures, les pointes d'avant-garde de la 66<sup>e</sup> brigade apparaissent sur les crêtes de la colline de Viel Castel; elles s'échelonnent sur les pentes et se déploient bientôt en tirailleurs à la hauteur de la métairie de l'Hospice. Le front est très restreint; elles sentent que l'ennemi est peu en force puisqu'il bat en retraite sur Montcuq.

Mais bientôt les tirailleurs de l'arrière-garde de la 65<sup>e</sup> brigade arrêtent leur marche par des feux de pelotons assez nourris; les pointes s'arrêtent et attendent que leurs renforts se soient rapprochés, pendant que la batterie de la 66<sup>e</sup> brigade se place en avant du bois de M<sup>me</sup> Gras, canonnant bientôt après la ville de Lauzerte.

La marche en avant des tirailleurs continue vers la Barguelonne dont la 65<sup>e</sup> brigade a fait sauter les ponts. Ils essuyent le feu de ceux du 11<sup>e</sup> de ligne, magnifiquement placés et à couvert, tandis que les tirailleurs de la 66<sup>e</sup> brigade traversent des champs découverts et cela, dans l'ordre le plus parfait.

Ils sont bientôt renforcés par les compagnies cachées à la métairie de l'hospice. Le soutien était au Viel-Castel, il descend à la métairie pendant que le corps principal descend des hauteurs par la route de Moissac à Lauzerte par Cazes.

Après les tirailleurs, les renforts et les soutiens ont franchi la Barguelonne en appuyant à droite, et la colonne s'engage dans les prairies de la vallée en se dirigeant vers la route de Montcuq.

Il était onze heures, lorsque le général Vincendon, a fait cesser le feu et sonner le rassemblement. Les troupes sont allées aux quatre chemins se refaire un peu de leurs fatigues.

A trois heures la division entière se mettait en marche sur Montcuq où elle est arrivée dans l'ordre suivant: 7<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> de ligne et 29<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.

Le 7<sup>e</sup> seul a été cantonné dans les environs de Montcuq: le 11<sup>e</sup> est entré dans la ville sans tambours ni trompettes, le 20<sup>e</sup> au contraire, a égayé le tableau en faisant retentir les airs de brillantes sonneries de chasse et a défilé devant le colonel avec

un ordre parfait; le 9<sup>e</sup> est arrivé fort en retard, il était près de 6 heures lorsqu'il a pu entrer dans ses cantonnements.

Les musiques du 7<sup>e</sup> et du 11<sup>e</sup> ont joué de 6 à 7 heures sur une des places de Montcuq.

En quittant Montcuq ce matin, samedi, les troupes se dirigeront vers Castelnaud-Montraiet où elles vont rester les 12, 13 et 14.

**Les courses de Cahors.** — Des courses auront lieu à Cahors, dimanche 19 septembre, sous la direction de MM. Laur, Vincens de Raux et Frédéric Bercegol commissaires.

Les allées Fénélon ont été choisies pour servir de champ de courses.

Trois prix seront courus:

Première course (prix Fénélon, 500 fr.). — International. Handicap, au trot attelé, rendement de distance, offert par la commission des courses. — 400 fr. au premier, 100 fr. au deuxième, le troisième retire son entrée. Pour chevaux entiers, hongres et juments de toute espèce et de tous pays, âgés de trois ans et au-dessus. Poids libre de la voiture et du conducteur. Distance, 4,000 mètres. Entrée 25 fr. au fonds de course.

Deuxième course (prix des Amateurs, 300 fr.). Au trot attelé, offert par les amateurs de la ville de Cahors. — 200 fr. au premier, 75 fr. au deuxième, 25 fr. au troisième, le quatrième retire son entrée. Pour chevaux entiers, hongres et juments de toute espèce, de tout âge et de tous pays. Poids: 3 ans, 60 kil.; 4 ans, 68 kil.; 5 ans et au-dessus, 73 kil. — Distance, 4,000 mètres. Entrée, 50 fr. au fonds de course.

Troisième course. (Grand prix de la ville de Cahors, 1,100 fr.). — International handicap, au trot monté, rendement de distance, offert par les commerçants et industriels de la ville de Cahors. — 800 fr. au premier, 200 fr. au deuxième, 100 fr. au troisième; le quatrième retire son entrée. Pour chevaux entiers, hongres et juments de toute espèce, de tout âge et de tous pays. Poids: 3 ans, 60 kil.; 4 ans, 68 kil.; 5 ans et au-dessus, 73 kil. — Distance, 4,000 mètres. Entrée, 50 fr. au fonds de course.

Tous les engagements devront être adressés à M. E. Dufau, secrétaire des courses, hôtel des Ambassadeurs, à Cahors. Les courses de Cahors seront régies conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 17 mars 1886. Tout engagement non accompagné du montant de l'entrée pourra être refusé. Le bulletin d'engagement devra contenir, d'une façon très précise, le nom du propriétaire, ses couleurs, le nom du cheval, sa robe, son âge, son origine, poids à porter et la course pour laquelle ils se font inscrire. Les engagements seront clos le 15 septembre à 9 heures du soir. En cas de contestation, la décision de la commission sera souveraine.

Le soir des courses, un grand feu d'artifice sera tiré sur les allées Fénélon et un bal champêtre, éclairé à la lumière électrique, terminera la fête de cette première journée.

Le lendemain 20 septembre, à quatre heures du soir, grandes courses de vélocipèdes, en tricycles et en bicyclettes, sur les allées Fénélon.

Velocipèdes par tous les coureurs à trois heures et demie, partant de l'hôtel des Ambassadeurs, aux allées Fénélon et précédés de l'harmonie les *Enfants de Cahors*.

— Toutefois, si j'ai un conseil à vous donner avant de nous séparer, c'est de vous occuper à l'avenir de vos affaires et non des miennes!

Un éclair de fureur s'alluma dans les yeux d'Emmelina.

— Le chancelier ne sera pas toujours en France, hurla-t-elle d'un ton menaçant.

— Non, mais quand il reviendra, j'aurai pris mes précautions... répliqua le baron avec un sourire énigmatique...

Emmelina ne saisit pas sur-le-champ le sens de ses paroles, mais elle ne devait pas tarder à le comprendre, malheureusement pour elle.

V

LA DERNIÈRE PAROLE D'EMMELINA  
Le baron de Gerbach n'avait point menti. Wilhelmine était en pension, et le chancelier avait quitté Berlin. Le danger dont Emmelina l'avait menacé était écarté pour le moment, mais il pouvait renaitre d'un instant à l'autre.

Si la jeune femme s'obstinait dans son œuvre de justicière, les complications les plus graves en sortiraient pour lui et son complice. Il serait prouvé d'abord qu'il avait trompé l'officier de l'état civil en déclarant pour sa fille issue de son mariage légitime une enfant naturelle, née d'une mère étrangère. Les clauses du testament ne se trouvant pas remplies, l'héritage était perdu pour lui.

L'espion entrevit aussitôt le péril résultant de l'hostilité de la baronne et songea dès lors à le conjurer. Il ne fallait pas songer à gagner Emmelina par des promesses mensongères; il ne fallait pas espérer la tromper de nouveau. La jeune femme avait pris l'affaire trop à cœur. Elle en pa-

Première course (prix 220 fr.). Internationale, tricycles, dont 150 fr. au premier, 50 fr. au deuxième et 20 fr. au troisième. Distance 4,000 mètres.

Deuxième course (prix 300 fr.). — Internationale, bicyclettes, dont 200 fr. au premier, 60 fr. au deuxième, 40 fr. au troisième. Distance: 6,000 mètres.

Le costume de course et la toque sont de rigueur et les engagements devront être adressés à M. E. Dufau, avant le 15 septembre, à neuf heures du soir.

Le soir de cette seconde journée, à neuf heures, grand bal champêtre à la lumière électrique.

**Contribution mobilière.** — Le conseil d'Etat vient d'annuler un arrêté d'un conseil de préfecture qui avait rejeté une demande en décharge de contribution mobilière formulée par un sous-officier logé en ville. Cette décision consacre le principe de l'exonération du paiement de tout impôt pour les sous-officiers dans quelle situation qu'ils se trouvent.

**Papier timbré.** — Par décision du ministre des finances, les certificats de bonne vie et mœurs, qui jusqu'à présent, se faisaient sur papier libre, désormais devront être faits sur papier timbré.

**Orage à Lauzerte.** — Une tempête s'est abattue, mardi soir, sur Lauzerte et ses environs, ravageant tout, brisant les arbres les plus gros; cet ouragan aurait pu avoir des conséquences exceptionnellement graves pour Lauzerte.

En effet, les soldats cantonnés dans la ville, faisaient leur cuisine sur les routes et les places, lorsque, vers sept heures, l'ouragan a fondu avec une telle violence, qu'en un clin d'œil les feux de ces cuisines improvisées ont été emportés dans les airs, menaçant, comme autant de torches, d'incendier Lauzerte. Une nuée d'étincelles se mêlait aux éclairs et jetait l'épouvante chez tous les habitants. Ce spectacle terrifiant n'a eu aucune suite grave, grâce à une pluie abondante qui a eu vite éteint ce véritable foyer d'incendie.

Ce péril conjuré, nos braves troopers ont dû, pour la plupart, se contenter de leur pain de munition pour souper.

**St-Germain-du-Bel-Air.** — On nous écrit: Un orage des plus violents s'est déchaîné sur notre ville et dans toute la contrée, le 7 septembre, à 9 heures 1/2 du soir. On nous signale de tous côtés des pertes matérielles. Sur la route de Concorès à Gourdon, un grand nombre de noyers qui ont été déracinés par la foudre et le vent, obstruaient la route et ont occasionné du retard aux courriers de Cahors et de Labastide-Murat.

**Pelacoey.** — Mardi soir, de 9 à 10 heures, un violent orage s'est déchaîné sur nos têtes: on craignait que les toitures des maisons ne fussent enlevées. Il n'y a pas eu de grêle mais le tonnerre grondait avec fracas; on apercevait un incendie aux Bories près Francoulès. C'était la maison Deilles qui brûlait; elle avait été enveloppée par un grand éclair.

**Un violent orage** a éclaté mardi soir sur Figeac. Aux environs de Lacapelle-Mauval, une femme a été foudroyée. Sa fille, qui habite Figeac, a été avertie ce matin de sa mort.

**Puybrun.** — La semaine dernière à Puybrun, un ouvrier du chemin de fer est tombé dans la Dordogne; son cadavre n'a été retrouvé que 2 heures après.

**Souillac.** — Lundi dernier à Souillac charretier du chemin de fer a été tué par un cheval.

**Les orages.** — Mardi soir, orage à Bretenoux, Vayrac, Souillac et Gourdon. Pas de cas de grêle à signaler.

Du Buisson à Sio, le chemin de fer a été envahi par la pluie.

**Déraillement.** — Mardi, le train de Sarlat au Buisson a déraillé à Castelnaud. Il n'y a pas eu d'accidents.

**Espédailac.** — Un accident qui a eu de fâcheuses conséquences, vient de se produire au village d'Escalalon.

La famille Roujol battait le blé: pressée par le travail, la mère, avait abandonné son enfant âgé de 2 ans au bas de l'escalier.

A quelques pas de là, était une mare d'eau d'une profondeur considérable. Quelques instants après, un cri perçant éveillait l'attention des parents qui accoururent; mais hélas! l'enfant était déjà asphyxié dans les eaux de la mare.

M. Monthozon, chef de gare à Figeac, vient d'être envoyé à Limoges.

Le successeur de M. Monthozon, est M. Sothereau, précédemment chef de gare à Cransac. Notre nouveau chef de gare est le beau-frère de M. Verhovens, inspecteur de l'exploitation qui résidait à Figeac il y a quatre ou cinq ans, et dont la Société figeacoise a gardé le meilleur souvenir.

**Crime atroce.** — Un crime, perpétré avec une férocité inouïe, s'est accompli, jeudi, à 4 heures de l'après-midi, et a jeté la consternation parmi les habitants de la rue Albovy, à Paris.

Un misérable nommé Marius Blanc, âgé de 28 ans, avait été l'amant d'une jeune femme de 19 ans, Lea Héritier, originaire des environs de Villers-Cotterets. Ayant voulu contraindre cette jeune fille à l'entretenir, celle-ci refusa énergiquement. Furieux, son souteneur la roua de coups et sur la plainte de sa maîtresse, il fut condamné à 4 mois de prison pour vol, coups et blessures.

Sorti de prison au mois de juillet, le souteneur jura de se venger.

Jeudi dernier, il monta rapidement l'escalier et frappa au second étage. Lea vint ouvrir et Marius Blanc pénétra, en lui disant: « Maintenant je vais te régler ton affaire. »

En prononçant ces mots, cette brute immonde armé d'un couteau de cuisine, se précipita sur sa victime, la renversa sur le parquet, et, la saisissant par les cheveux, lui trancha la tête et l'accrocha à la fenêtre donnant sur la rue.

La foule poussait des cris d'horreur en aper-

La jeune femme se rappela aussitôt le sourire cruel qui avait accompagné la menace énigmatique par laquelle son mari avait terminé son entretien avec elle. Elle se sentit perdue. Entourée de gens complètement dévoués au baron, elle n'avait aucun espoir de communiquer avec le dehors et venger sa mort au moins, si elle ne pouvait être sauvée.

Une angoisse terrible envahit l'âme de la pauvre femme. Déjà circulait dans ses veines le froid de la mort. Les murs épais de l'hôtel, qui pesaient sur elle comme les murs d'une prison, suivaient l'agonie. Elle n'avait pas la force de se lever. Elle pouvait à peine bonger, clouée sur son lit, en proie à de cruelles tortures. La femme qui la veillait était l'âme damnée du baron et semblait suivre avec une joie âpre sur sa figure émaciée, déjà cadavérique, les progrès de la maladie.

A plusieurs reprises, la pauvre femme avait demandé à voir Wilhelmine. On le lui avait refusé. Le baron faisait prendre matin et soir des nouvelles par son valet de chambre, mais il n'avait pas mis les pieds dans la chambre de la moribonde. La malheureuse Emmelina mourait comme abandonnée, dans un entourage d'indifférents ou d'espions.

Elle était sûre maintenant, malgré les affirmations du médecin, qui attribuait son mal à la phthisie, d'avoir été empoisonnée.

La conduite de son mari à son égard lui aurait enlevé ses derniers doutes, s'il lui en était resté encore. Les précautions qu'il prenait pour empêcher de voir aucun étranger étaient assez significatives.

(A suivre).

Un éclair s'échappa des yeux du baron. C'est ce que nous verrons! exclama-t-il.

— Pour commencer, poursuivit Emmelina, je vais tout apprendre à l'enfant. A nous deux, nous retrouverons la mère.

— L'enfant, vous ne la verrez plus. J'ai décidé qu'elle entrerait en pension ce matin, elle doit y être à l'heure qu'il est.

— La jeune femme devint pâle de colère.

— Tant pis pour vous, s'écria-t-elle, car vous m'obligez ainsi à tout raconter au chancelier!

— Le chancelier n'est plus en Allemagne. Il est parti d'hier soir.

— Je saurai bien le trouver où il sera! fit la jeune femme d'un air provocant.

— Et comment cela? demanda d'un ton gouailleur M. de Gerbach. Vous voyageriez donc sans moi? une femme seule? En temps de guerre...? En pays ennemi...? Car le chancelier est en France... Je ne le permettrai pas, madame.

Le baron fixait sa femme, en prononçant ces mots, de son œil froid et méchant.

Emmelina tressaillit.

— Misérable!... commença-t-elle...

— Vous n'avez plus rien à me dire, madame? demanda M. de Gerbach avec un accent de politesse affecté, qui acheva d'exaspérer la protectrice de Wilhelmine...

— Rien, répondit-elle, frémissante de rage contenue... les nerfs vibrants...

— Vous me permettrez donc de prendre congé de vous, reprit le baron, toujours gouguenard, car je suis attendu...

— Sur le seuil de la porte, il se retourna, et, de son air gouailleur, il ajouta:

avant la tête sanglante de la victime. Pendant ce temps, trois hommes dévoués se précipitèrent vers la chambre et parvinrent à enfoncer la porte; à ce moment le meurtrier se faisait justice en se tirant quatre balles dans la poitrine. Le corps de l'assassin, et celui de Léa Héritier, ont été transportés à la Morgue, dans la soirée.

**suicide.** — Le corps du nommé Berthier J.-B., âgé de 61 ans, natif de Laburgade, a été trouvé ce matin aux bords du Lot, dans les environs de l'usine à gaz, à Cahors, la tête trouée d'une balle de pistolet. Ce malheureux, sans asile et sans ressources, a mis fin à ses jours dans la nuit. Son corps a été transporté à l'hospice ce matin, à 9 heures.

**Revue Agricole**

**Concours hippiques de 1886.**

— Les concours de juments, poulinières et de pouliches, de 2 à 3 ans, viennent d'avoir lieu dans le département du Lot avec leur succès ordinaire.

Le jury était composé du directeur d'étalons de Villeneuve, président; de l'inspecteur général des haras du 4<sup>e</sup> arrondissement; du commandant du dépôt de remonte d'Aurillac, membres de droit et de MM. de Verninac, sénateur; J. Caviol, ancien secrétaire général de la préfecture du Lot; Dr Rey, président de la Société agricole et industrielle du Lot; Duphèneux, conseiller général et Laur, conservateur de la Société agricole du Lot.

Les sommes allouées aux primes s'élevaient à 10,450 fr., dont 7,000 fr. donnés par l'Etat et 3,450 fr. fournis par le département.

Les sièges du concours étaient Cahors, Figeac et Gramat.

A Cahors, les sujets exhibés appartenaient plutôt à la race demi-sang ou carrossière qu'au type indigène.

A Figeac, les produits ont fait des progrès, les mères étaient recrotées en grande partie parmi les juments du causse du Lot et quelques-unes dans le Cantal.

C'est à Gramat, que la famille des bêtes du causse, animaux assez homogènes, a présenté les meilleurs caractères d'un type remarquable par sa fixité et sa belle conformation.

Le sang oriental domine dans cette famille de chevaux et si ce n'était les tares osseuses que l'on trouve dans la région des jarrets de quelques animaux, nous admettrions volontiers, avec de nombreux amateurs, que les produits de cette famille pourraient former une véritable pépinière de poulains de demi-sang susceptibles de devenir, avec une nourriture appropriée et le parcage à air libre, de bons étalons reproducteurs.

A Cahors, 6 primes, formant un total de 720 fr. ont été distribuées aux poulinières, et 5 primes (ensemble 440 fr.) ont été données aux pouliches.

A Figeac, 13 poulinières ont été primées (ensemble 910 fr.) et 10 pouliches ont été jugées dignes de prix s'élevant à la somme totale de 820 fr.

A Gramat, 50 poulinières ont obtenu des primes (ensemble 4,575 fr.) ou des mentions honorables et le jury a distribué la somme de 3,285 fr. aux plus belles pouliches exposées.

**Duravel.** — La foire du samedi 4 septembre a été bonne. Les bestiaux étaient nombreux sur le champ-de foire. Il s'est traité des affaires sur les bœufs destinés à la boucherie et sur les petits attelages. Les prix sont en baisse constante.

Duravel aura deux foires durant le mois d'octobre: la première samedi du mois, foire de bestiaux, comme toutes les foires mensuelles; l'autre ancienne est renommée, dite de Saint-Hilarion, le lundi 25 octobre, foire d'oies, de canards, de porcs, d'amusement et de jeux divers.

A partir de cette année 1886, cette foire de Saint-Hilarion, qui avait lieu jusqu'ici, à date fixe, le 22 octobre, se tiendra toujours le lundi lendemain de la fête locale.

**Louragan.** — Un violent orage de grêle s'est abattu sur les communes de Mondarrouse, Saint-Urcisse et Montgaillard, dans le département du Tarn.

Toutes les récoltes encore sur pied ont été littéralement hachées; les pertes sont considérables.

**A VENDRE**

Belle propriété de grand rapport, 100 hectares. S'adresser à M<sup>r</sup> Fournié, notaire à Cahors.

**ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

du 28 août au 4 septembre 1886.

**Naissances.**  
Carratié, Eugène, rue Barré.  
Michet, Jeanne, rue Paramelle.  
Bourrières, Louis, rue Nationale.  
Soulié, Paul, rue Feydel.  
Mounet, Joseph, au Payrat.  
Falgayrac, Joséphine, rue du Portail-Alban.  
Plagés, Juliette, rue St-Maurice, 7.  
Bourdrie, Berthe, rue Feydel, 3.  
Maury, Achille, rue Nationale, 39.

**Mariages.**  
Canivinq, Achille, et Mallet, Jeanne.  
Lartigaud, Théophile, et Mercadier, Elise.  
Dumas, Jean, et Polère, Laure.

**Décès.**  
Salinié, Baptiste, 81 ans, Avenue de Toulouse.  
Lamouroux, Faust, n. 7 mois, à Cabazat.  
Théron, Paule, 6 mois, rue Nationale, 34.

**CALENDRIER DU LOT. — Septembre.**

| JOUS       | SAINTS        | FOIRES.   |
|------------|---------------|---|
| 12 Diman.  | se Isabelle.  | St-Martin-de-Vers, Strenquels, Mayrinbac, Albas, St-Simon, Felzins, Labastide-Murat |
| 13 Lundi.  | s Aime,       | Luzech, Assier, St-Jean-de-Laur, St-Clair.  |
| 14 Mardi.  | Ex. se Croix. | Autoire, Figeac, Rudelle, Prayssac, St-Géry, Saillac, Martel.                       |
| 15 Merer.  | s Nicomède.   | Vayrac.   |
| 16 Jeudi.  | s Corneille.  | St-Caprais, Fontanes-Lunegarde, Prouillac.  |
| 17 Vend.   | Commémora.    |   |
| 18 Samedi. | s Joseph.     |   |

Lunaisons du mois de Septembre.  
 ☉ P. Q le 5, à 8 h. 5 du matin.  
 ☽ P. L. le 13, à 11 h. 0 du matin.  
 ☾ D. Q le 21, à 6 h. 8 du matin.  
 ☼ N. L. le 27, à 9 h. 28 du soir.  
 Les jours décroissent de 1 h. 44 m.

**SUCRAGE DES VENDANGES**

**AUX PROPRIÉTAIRES ET VIGNERONS**

M. FOURNIÉ-LAFAGE, épicié, boulevard Gambetta, 46, à Cahors, a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires et Vignerons de la région, que M. le Directeur des Contributions indirectes lui a donné l'autorisation d'ouvrir un dépôt de sucres bruts raffinés et cristallisés, destinés au sucrage des vendanges.

En conséquence il livrera (avec la réduction des droits), aux propriétaires et aux vignerons qui en feront la demande, les quantités de sucres dont ils auront l'emploi, avec l'engagement par eux de se conformer aux dispositions édictées par l'administration des Contributions indirectes.

**SUCRAGE DES VENDANGES**

**AUX PROPRIÉTAIRES ET VIGNERONS**

Conformément aux dispositions du décret du 22 juillet 1885, M. le Directeur des Contributions Indirectes, nous a donné, comme l'an dernier, l'autorisation d'ouvrir dans nos magasins, situés à Cahors, rue de la Liberté, un dépôt de Sucres destinés au Sufrage des Vendanges.

En conséquence, nous livrerons avec la réduction des droits, aux propriétaires et vignerons qui en feront la demande, les quantités de sucres dont ils auront l'emploi, avec l'engagement par eux, de se conformer aux dispositions édictées par l'administration des Contributions Indirectes.

J. CANGARDEL et FILS.

**Le Monde Poétique**

Revue de Poésie Universelle. — 5<sup>e</sup> Année. Administration, 14, rue Ségulier, PARIS.

Le Monde Poétique s'est donné pour mission de populariser à l'étranger l'œuvre des poètes français et de faire connaître en France l'état de la poésie chez les autres nations.

Les premiers fascicules de cette année sont signés de MM. François Coppée, Sully-Prudhomme, Henri de Bornier, Eug. Manuel, Gaston Paris, etc., etc.

Abonnements: France, 15 fr. — Etranger (Union postale), 18 fr. — Un numéro, 1 fr. 50.

Les personnes atteintes de Goutte, de Gravelle, ou de Rhumatismes, qui n'ont pas encore pu se rendre à Vichy, à Contrexéville ou ailleurs, et celles que leurs occupations actuelles empêchent de s'y rendre, peuvent remplacer leur voyage par l'emploi régulier des Sels de Lithine, granules, effervescents de CH. LE PERDRIEL.

Ces sels, au nombre de cinq: le Carbonate, le Citrate, le Benzoate, le Bromhydrate et le Salicylate, se trouvent dans toutes les pharmacies; seulement pour être sûr d'obtenir un excellent effet thérapeutique, il importe d'exiger le cachet LE PERDRIEL, 11, rue Milton, Paris.

**UNE INTÉRESSANTE DÉCOUVERTE**

Pour maigrir sans altérer la santé, on a longtemps cherché un moyen pratique. On apprendra avec plaisir que ce moyen est enfin trouvé et qu'il suffit à toute personne trop gras-

se, ou craignant de le devenir, de s'adresser, par lettre ou carte postale, à M. Chardon, 8, Place Dancourt, Paris, pour recevoir gratis et franco les indications nécessaires.

**HUITRES**  
De SEPTEMBRE à MAI on a, franco de port à domicile, contre mandat de 5 francs ou 50 huitres extra, ou 70 — belles, ou 100 — ordinaires, Ecrire au Capitaine S. AMANIEU, Arcachon.

**ENTREPOT GÉNÉRAL DE SUCRES cristallisés et autres. — Raisins secs. LABATUT, 61, rue de la Rousselle, Bordeaux.**

**INJECTION BROU**  
La seule guérissant, sans lui rien ajouter, les écoulements anciens ou récents. Expédition franco contre mandat-poste. — Prix: 5 fr. le Flacon. J. FERRÉ, Ph<sup>m</sup>, 102, rue Richelieu, PARIS

**PÉRONOSPORA OU MILDEW**  
L'USINE D'ENCOUDRILLE prépare, au prix de 12 francs les 100 kilos pris en Gare de Gimont (Gers), la

**CHAUX CUIVRÉE**  
Qui permettra aux Propriétaires de traiter préventivement leurs vignes contre le Péronospora ou Mildew (cause de la chute des feuilles). Cette chaux cuivrée rendue impalpable au moyen de pulvérisateurs et de tamis spéciaux s'emploie, au gré des propriétaires, ou mélangée avec le soufre, comme pour les souffrages ordinaires, ou délayée dans l'eau et alors répandue sur les feuilles comme traitement liquide. Le mélange de soufre et de chaux cuivrée prêt à employer, est livré au prix de 20 francs les 100 kilos.

Adresser les demandes de renseignements au Gérant de l'Usine d'Encoudrille, par Gimont (Gers).

Etude de M<sup>r</sup> Scipion DELBREIL, avoué à Cahors.

**VENTE de biens de mineurs**

Adjudication fixée au dix octobre prochain, en l'étude de M<sup>r</sup> Lacaze, notaire à St-Paul.

Par jugement du tribunal civil de Cahors, en date du cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-six, lequel homologue une délibération du conseil de famille, en date du dix-neuf juin précédent,

La dame Marie Bessou, veuve de Jean Valéry, sans profession, habitante et domiciliée au lieu de Bretounel, commune de Flaungnac, a été autorisée, en sa qualité de tutrice légale de ses enfants mineurs, issus de son mariage avec ledit feu Jean Valéry, à faire procéder, en la forme de droit, à la vente des biens immeubles ci-après désignées, dépendant de la succession dudit Jean Valéry et appartenant aux dits enfants mineurs.

**Biens à vendre**

**§ 1<sup>er</sup>. — COMMUNE DE FLAUNGAC**

1<sup>o</sup> Une friche, située au lieu dit Moulin de St-Privat, commune de Flaungnac, portée à la matrice cadastrale de cette commune sous le numéro 1218, section A et contenant environ trente-un ares;

2<sup>o</sup> Un moulin à vent, sis au dit lieu, porté sous les numéros 1219 et 1210, même section et dont le sol est d'une contenance de quatre-vingts centiares environ;

3<sup>o</sup> Une terre, sise au lieu de Bretounel, portée sous le numéro 482 de la même matrice cadastrale et de la même section et contenant environ un hectare, trente-sept ares, soixante centiares;

4<sup>o</sup> Une pâture, au même lieu de Bretounel, portée sous le numéro 483 des mêmes matrice cadastrale et section et contenant environ un are, quatre-vingts centiares;

5<sup>o</sup> Un pré au même lieu, numéro 484 des mêmes matrice cadastrale et section et contenant environ trente-neuf ares, soixante centiares;

6<sup>o</sup> Un autre pré, situé au même lieu, porté sous le numéro 485 du plan cadastral de la dite commune, même section A et contenant environ vingt-trois ares, vingt centiares;

7<sup>o</sup> Un autre pré au même lieu de Bretounel, porté sous le numéro 486 des mêmes plan et section et contenant environ cinquante-quatre ares, soixante centiares;

8<sup>o</sup> Un moulin au même lieu, figurant sous les numéros 487 et 487 des mêmes plan et section et dont le sol a une superficie de un are, cinquante-cinq centiares;

9<sup>o</sup> Un jardin, situé au même lieu et porté sous le numéro 488 des dits plan et section et contenant environ trois ares, soixante centiares;

10<sup>o</sup> Le Réservoir, canal situé au même lieu, porté sous le numéro 489 du dit plan et de la dite section et contenant environ dix ares, soixante centiares;

11<sup>o</sup> Une terre au même lieu de Bretounel, portée sous le numéro 490 du dit plan cadastral et de la dite section et contenant environ quatorze ares, soixante centiares;

12<sup>o</sup> Une autre terre, située au même lieu, portée sous le numéro 491 du même plan et de la même section et contenant environ quatre hectares, soixante-treize ares, trente centiares.

**§ II. — COMMUNE DE SAINT-PAUL-LABOUFFIE**

1<sup>o</sup> Une pâture, située au lieu dit Roc Trincat, commune de St-Paul-Labouffie, portée sous le numéro 685 du plan cadastral de la dite commune, section F et contenant environ un hectare, quinze ares, trente centiares;

2<sup>o</sup> Une pâture au même lieu, portée sous le numéro 686 des mêmes plan et section et contenant environ quatorze ares, trente centiares;

3<sup>o</sup> Une terre, située au lieu dit Compagnes, même commune, portée sous le numéro 676 des dits plan et section et contenant environ dix-neuf ares, trente centiares;

4<sup>o</sup> Une vigne au même lieu des Compagnes, portés sous le numéro 684 du plan cadastral de la dite commune de St-Paul-Labouffie, même section F et contenant environ soixante-huit ares, soixante centiares;

5<sup>o</sup> Deux friches, situées au dit lieu, portées sous les numéros 677 et 677 desdits plan et section et contenant ensemble sept ares;

6<sup>o</sup> Une autre friche au même lieu, portée sous le numéro 674 P des dits plan et section et contenant environ dix-neuf ares, cinquante centiares;

7<sup>o</sup> Et une friche, de contenance de cinquante ares environ, au-dessus du chemin d'Espeillac, à travers la montagne, tenant au chemin du dit Espeillac et propriété de Clary, sans numéro du cadastre.

Tous les immeubles ci-dessus décrits, sont portés à la matrice cadastrale sur la tête de Valéry Jean et ils sont situés, ceux portés au paragraphe 1<sup>er</sup>, dans la commune de Flaungnac, et ceux portés au paragraphe II dans celle de St-Paul-Labouffie, le tout, canton de Castelnaud-de-Montrater, arrondissement de Cahors.

Le cahier des charges, dressé pour la vente, est déposé en l'étude de M<sup>r</sup> Lacaze, notaire à St-Paul-Labouffie, désigné par le tribunal pour procéder à cette vente.

L'adjudication en sera faite en l'étude du dit M<sup>r</sup> Lacaze, notaire, le dix octobre, mil huit cent quatre-vingt-six, à deux heures après midi.

En présence du sieur Jean Bessou, subrogé tuteur des dits mineurs.

Elle aura lieu en deux lots, composés comme suit:

Le premier: 1<sup>o</sup> de la terre à Bretounel, numéro 491 du plan, article 12 du présent placard, d'une contenance de quatre hectares, soixante-treize ares, trente centiares, de laquelle il faut cependant déduire celle de trois ares qui en ont été séparés pour l'établissement du chemin qui part du moulin et aboutit au chemin de St-Paul-Labouffie à Espeillac; et 2<sup>o</sup> du pré porté au numéro 486 du plan de Flaungnac, article 7 du présent placard, moins toutefois six ares qui ont été distraits pour l'établissement de certains chemins.

Sur la mise à prix de cinq mille francs, ci..... 5,000 fr.

Et le second de tous les autres immeubles qui figurent sur le présent placard et du restant des numéros qui forment le premier lot, sur la mise à prix de trois mille francs, ci..... 3,000 fr.

Pour extrait certifié véritable Cahors, le dix septembre mil huit cent quatre-vingt-six.

L'avoué poursuivant, DELBREIL.

Enregistré à Cahors, le septembre mil huit cent quatre-vingt-six, F<sup>o</sup> C<sup>o</sup> regu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé: DALAT, receveur.

**Bibliographie**

La 42<sup>e</sup> livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE (prix: un franc), vient de paraître chez les éditeurs H. Lamirault et C<sup>o</sup>, 61, rue de Rennes, à Paris.

Elle contient notamment un article très complet sur les sels « Ammoniacaux » et la fabrication de « l'Ammoniaque », un intéressant article sur la théorie mathématique de « l'Amortissement » avec table; enfin un article philosophique et littéraire sur « l'Amour. »

Envoi du 1<sup>er</sup> volume contre un mandat-poste de 25 fr.

**LE TOUR DU MONDE.** Nouveau journal de voyages. Sommaire de la 134<sup>o</sup> livraison (11 septembre 1886). — A travers l'Alsace et la Lorraine, par M. Charles Grad, de l'Institut de France, député au Reichstag allemand. — 1885. — Texte et dessins inédits. — Onze gravures de Niederhausern, Slom, Taylor, Lix, D. Lancelot et E. Therond. — Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>o</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

**JOURNAL DE LA JEUNESSE.** Sommaire de la 719<sup>e</sup> livraison (11 septembre 1885). Texte: Jean l'innocent, par M<sup>m</sup>e J. Colomb. — La vertu en France: Le Nègre, par Maxime Du Camp, de l'Académie française. — Les éternelles de Monsieur le Recteur, par Aimé Giron. — Les couleurs du peintre, par Frédéric Dillaye. — Tonino, par Henri Favet. — Dessins de: Zier, Tosani, Pranshnikoff. — Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>o</sup>, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

**BOURSE. — Cours au 11 sept.**

|  |          |
|--|----------|
| 3 0/0.....   | 82 60    |
| 3 0/0 amortissable (ancien).....                     | 82 05    |
| 3 0/0 id. 1884.....                                  | 84 70    |
| 3 0/0 id. 1884.....                                  | 107 90   |
| 4 1/2 0/0 ancien.....                                | 109 10   |
| 4 1/2 0/0 1883.....                                  | 109 10   |
| <b>Dernier cours du 10 sept.</b>                     |          |
| Actions Orléans.....                                 | 1,336 25 |
| Actions Lyon.....                                    | 1,218 15 |
| Obligations Orléans 3 0/0.....                       | 390 25   |
| Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)..... | 324 50   |
| Obligations Lombardes (jouissance.....)              | 329 50   |
| Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)..... | 338 75   |

# MAISON BLANC

COIFFEUR-PARFUMEUR

Galerie de Valon, Cahors.

**SALON DE COIFFURE AU 1<sup>er</sup>.**

Produits spéciaux : Teintures du Dr Tomson de Bruxelles. — Poudre épilatoire. — Eau des Circassiennes. — William Gasson's Celebratel. — Hair-Elixir; croissance des cheveux, du Dr de Londres; éponges de Venise et cravates.

M. BLANC, donne des leçons de coiffure à domicile et à son salon.

## DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY

USINE A VAPEUR

# CRÈME DE NOIX BOUTET

Liqueur tonique et anticholérique à base de fine champagne

MÉDAILLÉE PAR L'ACADÉMIE

Exiger le véritable nom : **STANISLAS BOUTET A CAHORS**

Dépositaire du Rhum Goodson. Provenance directe de la Jamaïque  
6 francs la bouteille d'origine, droits compris

GRAND ASSORTIMENT DE LIQUEURS ET VINS FINS

## RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

**Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Vourla, Denia, Samos, Erikara**

Acide Tartrique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE :

**COUSTILLAS Jeune, rue de Bordeaux, PÉRIGUEUX.**

## GRAND ENTREPOT

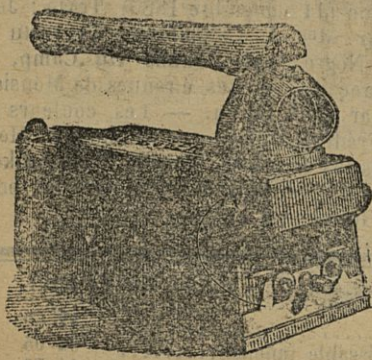
D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

# A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRAN-SAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G<sup>de</sup> grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.



## NOUVEAU FER A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :

**Économie, Propreté, Salubrité.**

Se vend chez **JEAN LARRIVE, Fils aîné**  
16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations,

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage **Persan**, sans brosses, imperméable à l'eau.

## DENTS & DENTIERS

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

## \* AUDOUARD \*

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

**A BRIVE**

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LEUCODON

Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnée depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr. EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

## VIN DE TABLE

Garanti naturel et sans plâtre

# A. BACH

CAHORS

Pièce de 225 litres.. 110 fr.  
1/2 pièce de 115 litres.. 58 fr.

Franco à domicile pour la ville et dans toute l'étendue du département du Lot.

Envoi franco d'échantillons sur demande

NOTA. — Les échantillons sont envoyés en double cachetés, afin que l'acheteur puisse à l'arrivée, contrôler la parfaite conformité de l'expédition.

## PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT

ET DE RAPPORT

à vendre dans le département du Lot, canton de St-Céré, facile à morceler, nombreuses demandes de parcelles. — Maison de maîtres bien installée, avec dépendances, jardins, terrasses, serre, verger, etc.

Bâtiments d'exploitation. Propriété agricole de premier choix et d'excellent rapport. Occasion rare. Prix du tout : **120,000 fr.** S'adresser à M<sup>e</sup> FERLU, notaire à St-Céré.

## VICHY

Administration—Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE de VICHY. — Bonbon digestif.

Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, Drogistes et Pharmaciens

## GUÉRISON CERTAINE ET RADICALE

DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LEMORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE

41, rue St-Hilaire, à MELUN (S.-et-M.)

CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

## ÉVITER LES CONTREFAÇONS

# CHOCOLAT-MENIER

EXIGER LE VÉRITABLE NOM

Le propriétaire-gérant, Layton.

# MAISON DES 100,000 PALETOTS

## ROLDÉS & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

# CADRE DU LOT

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50.  
25 c. en plus par la poste.

H. LAMIRAULT & Co  
Éditeurs

# GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ

Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX<sup>e</sup> Siècle

PARIS  
61, Rue de Rennes, 61

SOUS LA DIRECTION DE  
M<sup>m</sup>. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; Hartwig Dronowicz, professeur à l'École des langues orientales; F. Gamble Dreyfus, député de la Seine; A. Giry, professeur à l'École des chartes; G. Glusson, membre de l'Institut; Dr L. Saignes, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris; C. de la Vallée, professeur à l'École polytechnique; E. Levasseur, membre de l'Institut; H. Marot, directeur de l'École nationale des beaux-arts; A. Walz, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25,000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8°  
colombier de 4,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.  
Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraisons  
1 franc  
de 10 francs par mois

Chaque volume broché  
25 francs

## L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

ou en 25 séries à 75 centimes  
ne reviendra qu'à 18 fr. 75  
AVEC 125 CARTES COLORIÉES

La 1<sup>re</sup> liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les Libraires  
der un spécimen gratis à PAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1<sup>re</sup> série